

Jours d'Accueil - Horaires

L'accueil de nuit est ouvert **tous les jours de la semaine**, en fonction des disponibilités du service.

Les horaires sont les suivants : à partir de **17h30** le soir et jusqu'aux environs de **10h** le lendemain matin, en fonction du rythme de vie de la personne accueillie.

Tarif

Le tarif, fixé par le Conseil Général, est de **35,51 € par nuit** (tarif 2014).

Le **tarif inclus les repas** (dîner le soir puis petit-déjeuner le lendemain matin), l'**hébergement** pour la nuit, ainsi que l'**accompagnement** par l'équipe soignante le soir et le matin.

Si la personne choisit de ne pas prendre son repas dans l'unité, le tarif n'est **pas modulable** pour autant.

Encadrement

L'accueil de nuit est assuré par **l'ensemble de l'équipe soignante** de l'Ancre.

Transport

Le transport peut être **assuré** soit par la **famille** de la personne accueillie, soit par **l'établissement**, en lien avec de transport de *L'escale*, Accueil de jour Alzheimer sur le même site.

Pour en savoir plus...

Mme Karina BERTEL
Responsable du Service
Tél. : 02.99.98.46.68
k.bertel@chmarchesdebretagne.fr

Mme Ghislaine DUDOIT
Psychologue
Tél. : 06.83.87.86.97
g.dudoit@chmarchesdebretagne.fr

Centre Hospitalier des
Marches de Bretagne

Accueil de Nuit
Les Hameaux du Coglais
5, Rue Victor Roussin
35 460 St BRICE en COGLES
Tél. : **02.99.98.68.19**

Centre Hospitalier
des Marches de Bretagne



Antrain - St Brice en Cogles

Centre Hospitalier des Marches de Bretagne,
Saint-Brice-en-Cogles

ACCUEIL DE NUIT à l'ANCRE...



L'Ancre, unité d'hébergement au sein des Hameaux du Coglais du Centre Hospitalier des Marches de Bretagne à St Brice en Cogles, propose un **accompagnement spécifique pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer** ou de syndromes apparentés.

L'Accueil de nuit s'inscrit dans le **projet de vie de l'unité**, visant à donner un **sens à la journée** et des **repères** aux personnes accueillies, en respectant au maximum le **rythme** et les **habitudes** de vie de la personne.

Le **partage du repas du soir** avec le reste du groupe est proposé à la personne accueillie pour la nuit, favorisant ainsi son **intégration à la vie de l'unité**...

Qu'est-ce que l'Accueil de Nuit ?

L'Accueil de nuit est un **lieu d'accompagnement** médico-social, assuré par un **personnel formé**, pour les personnes âgées atteintes de la **maladie d'Alzheimer** ou de syndromes apparentés et **vivant à domicile**.

L'accueil de nuit contribue au **bien-être** de la personne accueillie et tente, de la même façon que peut le proposer un accueil de jour, de **maintenir leurs capacités** praxiques, cognitives et relationnelles.

Qui peut être accueilli ?

L'accueil de nuit est proposé aux **personnes désorientées**. Il est alors important qu'un **diagnostic** soit **posé préalablement**, ainsi qu'un **bilan minimum des capacités restantes** de la personne, afin d'adapter au mieux son accompagnement.

Le **rythme de fréquentation** est discuté avant l'entrée en accueil de nuit lors d'un **entretien**.

Les objectifs de l'Accueil de Nuit

Pour les familles :

- Accorder un moment de répit :
L'accueil de nuit permet à l'aidant principal de s'accorder un moment de répit, de **repos** en ayant la possibilité de bénéficier d'un sommeil plus réparateur. L'intérêt reste celui de **soulager l'aidant** tout en **préservant ses ressources** et participer ainsi au maintien à domicile.
- Bénéficier d'un soutien psychologique :
L'accueil de nuit peut également se définir comme un **lieu d'écoute** et d'accompagnement des familles, favorisant éventuellement **l'entrée en institution**.

Lieu d'Accueil

L'accueil de nuit se déroule au sein de l'Unité Alzheimer de St-Brice-en-Coglès (l'Ancre de Marigny) ; la personne est accueillie dans une **chambre individuelle**, réservée à cet effet.

Capacité d'Accueil

L'accueil de nuit offre la possibilité d'accueillir **une personne** par nuit. Il est prioritairement réservé à un **public désorienté** mais pourrait intéresser des personnes âgées vivant seules à domicile et ayant besoin d'une **sécurisation pour la nuit**, à condition qu'elle accepte l'idée que l'accueil se fasse à l'Ancre.

Les objectifs de l'Accueil de Nuit

Pour les personnes accueillies :

- Préserver la vie sociale :
L'accueil de nuit a pour objectif l'amélioration de la qualité de vie de la personne, par le biais de **l'amélioration de la qualité de ses nuits**, ainsi que **l'accompagnement de la personne** dans ses difficultés comportementales, relationnelles et praxiques.
- Bénéficier d'une prise en soins compatible avec le groupe :
L'accueil de nuit vise à **maintenir l'autonomie** en s'appuyant sur **l'entretien des capacités restantes** par le biais du partage des repas avec le groupe et ainsi bénéficier d'une **vie sociale et relationnelle riche**.